

EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION PERMIS B

Base d'un exemple d'un élève n'ayant jamais conduit aucun véhicule évalué à 30 heures de formation pratique .

Selon le niveau , la progression et le souhait de l'élève , il pourra être proposer en parallèle de la formation théorique lorsque l'élève aura acquis une base minimum de connaissances , de commencer la formation pratique au rythme de 1 à 2 leçons par semaine .

FORMATION THEORIQUE

Les cours abordant les différents thèmes de la sécurité routière sont alternés avec des tests de 40 questions afin de suivre l'évolution et la compréhension des cours .

Les réponses à ces tests se font sur un livret de suivi de code propre à chaque élève .

Les cours s'effectueront sur les thèmes suivants :

- alcool et stupéfiants (risques , effets et conséquences)
- vitesse
- signalisation (de danger , d'interdiction et obligation)
- les différents types d'intersections
- la conduite économique et la conduite écologique
- la ceinture de sécurité
- le constat amiable
- notions de premiers secours
-

Les cours sont donnés par l'enseignant , sur une durée de 50 à 55 min , dans une salle de 25 m2 et sont collectifs.

Les supports utilisés sont des dvd et des supports muraux (affiches pédagogiques sur les différents thèmes) et en ce qui concerne le cours sur le constat amiable il sera soumis aux élèves une situation d'accident avec comme exercice après cours théorique de remplir chacun un constat amiable qui sera suivi de la correction de chacun .

L'enseignant utilisera seulement en partie la méthode magistrale appuyée de démonstrations schématisées . En effet , pour chaque thème abordé pendant les cours , il sera mis l'accent sur la méthode participative en demandant aux élèves leur expérience et idées en tant que passager , piéton , utilisateur de deux-roues et celle de leur entourage sur le sujet en question .

FORMATION PRATIQUE

Le livret d'apprentissage est remis à l'élève avec explication sur la façon de se servir de celui-ci .

Leçon 1 : présentation du véhicule

explication sur l'installation au volant et mise en application (réglage siège , dossier , rétroviseurs)

explication statique sur tenue du volant / trajectoire suivie d'une mise en pratique sur un parcours en milieu extra urbain , avec circulation très faible , à allure très modérée .

L'élève a uniquement le volant et les clignotants .

Leçon 2 ou 3 : explication statique sur frein / accélérateur suivie de mise en pratique en milieu extra urbain , avec faible circulation , à allure modérée .

L'élève a le volant + commandes frein /accélérateur .

Leçon 3 ou 4 : explication statique sur embrayage / boîte de vitesse suivie d'une mise en pratique en milieu extra urbain , avec circulation faible , à allure modérée .

L'élève a toutes les commandes .

Au fur et à mesure des leçons suivantes le milieu urbain sera intégré progressivement ainsi que les situations plus complexes telles que : conduite en circulation dense , franchir les types d'intersections , voies d'insertion et de décélération , conduite sur voie rapide

Vers la 6 /7 ème leçons les manœuvres seront travaillées avec d'abord la marche arrière en ligne droite et le demi tour , puis ensuite les rangements bataille /épi et les créneaux .

Les méthodes d'apprentissage utilisées seront d'abord celle du guidage ainsi que la conduite commentée de la part de l'élève .

Progressivement , il sera laissé à l'élève la prise d'initiative , le procédé d'apprentissage du coaching indiqué dans la nouvelle matrice GDE prenant le relais de la méthode du guidage .

A la fin de chaque leçon , le bilan de celle-ci est fait avec l'élève en utilisant fiche de suivi et livret d'apprentissage .

Des bilans de compétences acquises seront réalisés par l'enseignant au moment opportun mais aussi à la demande de l'élève , dont un double lui sera remis .

Lorsque l'élève a atteint le niveau de compétence requis pour la réussite à l'examen du permis , il est présenté à l'épreuve pratique (ayant préalablement obtenu son examen théorique) et est accompagné pendant le déroulement de celui-ci par son enseignant .

À l'issu de l'examen , les démarches lui seront indiquées par l'enseignant en ce qui concerne les résultats et la réalisation du titre définitif .

Un questionnaire de satisfaction sera remis à l'élève .

Durant toute sa formation , l'élève sera suivi pour sa formation théorique et pratique par le même enseignant .

L'environnement géographique permettra de varier les leçons sur les différents types de parcours suivants : urbains , routes nationales dont double voie , routes de campagnes étroites et sinueuses notamment en déclivité .

28400 Nogent le Rotrou
Tél : 0237524103
Agrément : E0302800100